



Rapport d'Activité 2019

Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays



ANPP
22 rue Joubert
75 009 PARIS
01 40 41 84 13
contact@anpp.fr



SOMMAIRE

Présentation de l'ANPP

3

**Mission de représentation
Mission d'animation du réseau
Mission d'accompagnement**

ANPP : Missions et actions fortes

4

**Suivi des réformes et actions de lobbying
Travaux par thématique**

ANPP : Des manifestations nationales

7

ANPP : Une vie associative dynamique

9

**Des élus et une équipe technique mobilisés
Des rendez-vous réguliers
Une représentativité affirmée
Actions connexes et diverses**

ANPP : Au services de ses adhérents

11

**Animation du réseau
Outils pour les adhérents
Productions**

ANPP : Un réseau solide de partenaires

14

**Des partenariats stratégiques
Des partenaires privés
Des partenariats historiques**

ANPP : Un réseau de partenaires regroupés dans le GIE JOUBERT

16

PRESENTATION DE L'ANPP

L'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP), appuie l'expression nationale des Pays, des Pôles d'Equilibre territoriaux et ruraux (PETR), des Territoires de projet, des Groupes d'Action Locale (GAL) et des Conseils de développement.

L'ANPP, a pour objet d'être leur porte-parole et de les représenter auprès des pouvoirs publics, de favoriser un échange permanent d'informations entre eux et de mutualiser leurs expériences.

Espaces de mutualisations de moyens (financiers, ingénierie...) et de coordination entre intercommunalités, les Pays et les Pôles territoriaux se sont affirmés comme des outils au service des intercommunalités qui les composent. Ce sont des lieux de dialogue avec l'ensemble des partenaires, notamment les Conseils régionaux et les Conseils départementaux, mais également l'ensemble des acteurs des territoires, notamment via les Conseils de développement.

L'Association fédère les Pays, Pôles territoriaux, GAL, Territoires de projet et leurs Conseils de développement, afin de mieux connaître les territoires ruraux et périurbains, leur fonctionnement et leurs attentes, ainsi que pour leur apporter des outils d'accompagnement, les aider dans leurs choix stratégiques en cette période d'évolution du contexte local et de réflexion sur leur avenir, et de peser dans les débats nationaux qui les concernent.

L'organisation de partenariats avec les Régions, via notre Convention avec Régions de France, est également un axe important de notre action et de nos activités.

L'ANPP assure une triple mission

↳ **Mission de représentation : Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics**

L'ANPP facilite les échanges d'information avec le CGET, les Ministères, Agences et Institutions concernées, les Conseils régionaux et Conseils départementaux. Elle œuvre pour la promotion des Territoires de projet et défend leurs intérêts auprès des instances nationales, régionales et locales, et auprès des Parlementaires (Assemblée Nationale, Sénat et Parlement Européen), mais aussi des grands opérateurs nationaux privés.

↳ **Mission d'animation : Échanges d'expériences**

L'Association anime son réseau d'acteurs à travers l'organisation de différentes manifestations : les Journées rencontre qui accueillent un nombre croissant de Pays, de représentants de régions et de Conseils de développement, qui sont des temps d'échanges de bonnes pratiques. Mais aussi, des manifestations d'envergure nationale : les Etats généraux des Pôles territoriaux et des Pays et les Rencontres techniques alternativement chaque année.

L'animation des différents groupes de travail (les Clubs) et la réalisation d'enquêtes auprès de ses adhérents, concourent à une meilleure connaissance du réseau des Territoires de projet, notamment avec la publication annuelle du Panorama des Pôles territoriaux et des Pays.

↳ **Mission d'accompagnement : Soutien technique**

L'Association organise des réunions d'information à destination des territoires. Elle produit des notes d'actualité et d'information, des notes d'analyse, des notes de synthèse et de décryptage des textes législatifs et réglementaires, des notes méthodologiques. L'ANPP se rend également fréquemment en région à la rencontre des territoires.

ANPP : MISSIONS ET ACTIONS FORTES

A. Suivi des réformes et actions de lobbying

L'ANPP structure son programme de travail au regard des attentes des territoires, et de ses adhérents principalement, mais aussi en application des partenariats qu'elle développe. Ses actions ont toujours pour objectifs de représenter au mieux les intérêts des Pays, Pôles territoriaux, Conseils de développement, Territoires de projets et GAL.

Notre programme de travail 2019 s'est structuré autour de plusieurs grands axes :

Fonds européens – programmation 2014-2020

Les Territoires de projet ont répondu à l'appel à projet LEADER 2014-2020, dont 70 % des GAL sont des Pôles territoriaux et des Pays.

L'ANPP a accompagné la mise en œuvre du programme Leader 2007-2013 et informé ses adhérents sur la programmation 2014-2020, via un [espace dédié >> sur son site et l'animation du "Club Europe"](#).

L'ANPP est aussi partenaire du Pôle Europe du GIE Joubert, avec l'AdCF, la FNAU et France urbaine, avec qui de nombreux temps d'échanges et de positions communes, a eu lieu.

Cette année encore, l'ANPP s'est fortement impliquée pour ses adhérents, afin de les aider à surmonter les dysfonctionnements répétés de cette programmation, et a rencontré à plusieurs reprises le Ministère de l'Agriculture, ASP, Régions de France.

De plus, l'ANPP a développé deux partenariats avec la Représentation de la Commission européenne en France et les Centres d'Information Europe Direct, deux excellents relais pour suivre les évolutions du cadre juridique et financier des fonds européens.

Fonds européens – programmation 2021-2027

Déjà en 2018, lors des Etats Généraux à Nancy en d'Octobre, l'ANPP a fait voter sa **contribution sur la "[Place des territoires et de la ruralité dans les politiques européennes 2021-2027 >>](#)"**. Dans celle-ci, l'ANPP porte la voix de ses territoires afin d'assurer la prochaine programmation des fonds structurels et sectoriels et d'éviter les écueils observés sur l'actuelle programmation.

Base de nos divers échanges 2019, l'ANPP a organisé plusieurs réunions à Strasbourg et à Bruxelles avec les Parlementaires européens, mais aussi avec le Ministère de l'Agriculture, l'ASP et Régions de France pour anticiper le cadre de la prochaine programmation.

Implication dans la mise en œuvre de l'ANCT

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ([ANCT >>](#)) a été annoncée en Juillet 2017 par Emmanuel MACRON, à l'occasion de la Conférence des Territoires. Un rapport de préfiguration a été publié en 2018 par Serge MORVAN, Commissaire général du CGET, qui traçait les premiers contours de l'ANCT, ses possibles missions, compositions...

L'ANPP a été auditionnée à plusieurs reprises dans le cadre de l'ANCT par les différentes commissions, délégations et missions parlementaires. Cette dernière sera lancée au 1^{er} Janvier 2020.

Lois Territoires (Loi Engagement et Proximité et PdL 3D)

Pleinement mobilisée à l'occasion de cette nouvelle étape de la Décentralisation, l'ANPP a remis sa **[Contribution Lois Territoires >>](#)**, à la demande de Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, Sébastien LECORNU, Ministre auprès de la Ministre, et Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Transition écologique et solidaire.

Cette concertation dans les territoires s'est concrétisée au travers d'une Conférence des Maires extraordinaire réunie pour l'occasion dans plus d'une quarantaine de Territoires, avec au total plus de 6.000 Maires, et 180 Présidents de Communautés.

S'en est suivi de nombreuses auditions et rencontres ministérielles, pour les législations en cours : la première "*Engagement et proximité*" et la seconde, dite "3 D".

Interpellation des candidats aux élections européennes

Toujours dans son rôle de promotion et d'anticipation, l'ANPP a interpellé les candidats aux élections européennes de mai 2019. Une [restitution >>](#) précise a pu ensuite être adressée à nos adhérents et partenaires.

Suivi des Contrats de ruralité

Les Contrats de ruralité sont des contrats-cadre dont l'objectif est de soutenir des projets structurants dans les territoires ruraux. L'ANPP a été très impliquée dans l'élaboration de cette politique et dans son suivi avec le CGET en 2016. Elle était d'ailleurs **animatrice du Comité de suivi des Contrats de ruralité >>**, avec son partenaire l'AdCF.

En 2019, on dénombre 488 Contrats de ruralité, dont 131 portés par des Pays/ Pôles territoriaux, dont 94 pour les seuls PETR.

Comme l'an passé, l'ANPP a continué le suivi et l'observation des contrats de ruralité, organisant début 2019 la publication d'une [note de recommandation >>](#) sur le bilan et le devenir des contrats, remise à Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales.

B. Travaux par thématique

Suivi des politiques contractuelles régionales

L'ANPP a suivi avec attention l'évolution des politiques contractuelles territoriales régionales, très diverses d'une région à l'autre, et plus ou moins favorables aux Territoires de projet. Une attention accrue s'est portée vers les régions Normandie, Hauts-de-France, Pays de la Loire, et Auvergne-Rhône-Alpes. L'ANPP s'est engagée pour faire reconnaître la plus-value et l'efficacité de leurs actions à l'échelle du Territoire de projet, en cohérence avec les autres dispositifs portés.

Suivi des Contrats de réciprocité

Démarche de coopération urbain / rural, les [Contrats de réciprocité >>](#) ont naturellement été suivis par l'ANPP. Trois contrats de réciprocité ont été signés, entre :

- Métropole de Brest / Pays Centre Ouest Bretagne
 - Métropole de Toulouse / Pays Portes de Gascogne
 - Métropole de Montpellier / Communautés de communes Monts de Lacaune
 - Auquel s'ajoute en 2019, celui signé par la Métropole de Nantes et le Pays de Retz, de Tours avec ses intercommunalités avoisinantes et de Strasbourg avec la ville de Saint-Dié.
- L'ANPP, en partenariat avec France urbaine, a aussi **œuvré à l'Alliance des territoires**, et travaille avec son partenaire le Groupe La Poste pour observer la mise en œuvre de ces contrats.

Développement économique, tourisme, ESS, culture et silveréconomie

L'ANPP considère le tourisme, la politique culturelle, l'innovation sociale ou encore la silveréconomie, non plus comme des approches sectorielles du développement économique, mais comme partie **pleinement intégrée du développement économique territorial**.

Concernant l'innovation sociale, nous la considérons comme intégrée de façon transversale à toutes les actions économiques et du développement territorial. C'est pourquoi, nous avons développé des partenariats avec plusieurs structures référentes : RTES, CNCRES, Le Labo de l'ESS... Nous sommes aussi impliqués dans le projet TRESSONS (Territoires ruraux et économie sociale et solidaire, outils et nouvelles synergies) piloté par l'Avise et RTES ([en savoir plus >>](#)).

Planification spatiale

Réflexions, propositions et concertation pour une articulation pertinente entre le Territoire de projet qu'est le Pays / Pôle territorial, le projet de territoire qui en est la déclinaison, et le SCoT qui est l'un des outils opérationnels de sa mise en œuvre.

Dans le cadre des réflexions sur la modernisation des SCoT, l'ANPP a pu remettre en décembre dernier sa [contribution >>](#).

Transition énergétique

Les Territoires de projet ont été des précurseurs de la sensibilisation et la mise en œuvre des transitions, notamment énergétique. C'est donc dans cet objectif que les SCoT, les Agendas 21, les PCAET ont été portés par les Territoires à l'échelle Pays / Pôle territorial, et encore plus récemment avec les TéPosCV, et maintenant les Contrats de transition énergétique, dont près du tiers sont à l'échelle Pays / Pôle territoriaux. A cet égard, l'ANPP est membre du jury et du comité de suivi des Contrats de Transition énergétique, pilotés par le Ministère.

Aux côtés de son partenaire ENEDIS, mais aussi EDF et CertiNergy, l'ANPP a mené auprès de ses territoires, plusieurs enquêtes, afin d'appréhender au mieux les innovations en la matière.

Une Journée rencontre a été tenue, "[Territoires de projets en pleine transition >>](#)" le 23 Septembre sur le sujet !

Les services à la population et santé

L'ANPP opère une veille rigoureuse des informations relatives aux services à la population, et prioritairement en matière de santé. Nous avons pu contribuer au Comité de pilotage de l'optimisation de l'accès aux soins du CGET, de la mise en place des MSAP.

L'ANPP a également suivi l'élaboration et les travaux de la mise en place des "Maisons France service" (en remplacement des MSAP).

Dans le cadre du partenariat avec les Groupe la Poste, l'ANPP suit les démarches de service à la population dans le cadre du territoire d'expérimentation du contrat de réciprocité entre le Pays Portes de Gascogne et Toulouse Métropole.

Une Journée rencontre a d'ailleurs été tenue, "[Territoires de projets en pleine santé >>](#)", le 23 Avril sur le sujet !

Numérique

L'ANPP suit les démarches innovantes en termes d'usage, et non d'infrastructure, car nous projetons le numérique par : "SmartVillage", "E-santé", "E-gouvernance", accès aux services publics dans les territoires ruraux...

L'ANPP avait organisé en 2018, une Journée rencontre sur la [mise place du RGPD au sein des Territoires de projet >>](#).

A cet égard, nous travaillons étroitement avec notre partenaire RuralITIC et échangeons régulièrement avec l'Agence du Numérique.

Concertation et participation citoyenne

L'ANPP représente les Territoires de projet, mais aussi leurs Conseils de Développement. En 2018, aux côtés de son partenaire Décider Ensemble, l'ANPP a mené une **enquête (synthèse >>)** **sur les Conseils de développement.**

L'ANPP développe également un partenariat avec D21, structure conceptrice de méthodes et outils innovants au service de la participation. En 2019, deux enquêtes approfondies ont été menées sur la gouvernance et l'organisation des Territoires de projet.

Alimentation et circuit courts

Déjà en 2018, l'ANPP a mené une enquête auprès de ses territoires adhérents sur la question des Projets Alimentaires de Territoire et la gouvernance alimentaire territoriale. Le traitement de l'enquête s'est fait **en partenariat avec l'INRA**, l'Institut National de la recherche agronomique.

En 2019, l'ANPP a renforcé son analyse par une étude de cas et une enquête ciblée plus approfondie, avec son partenaire **Casino**.

ANPP : RENCONTRES TECHNIQUES à Clermont-Ferrand



L'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) a co-organisé avec les PETR du Grand Clermont, les 27 et 28 Juin 2019, à Clermont-Ferrand, en partenariat avec la CDC, le CGET et le CNFPT, les [Rencontres techniques des Pôles territoriaux et des Pays >>](#) (RTPP 2019).

Le thème des RTPP 2019 : Développeur territorial : le chaînon gagnant !

Temps fort pour les équipes des Territoires de projet, cet événement a réuni plus de 200 participants. Rythmés par des tables rondes, des visites de terrain et des ateliers, les participants ont pu échanger sur les thèmes centraux suivants : la coopération interterritoriale, l'Alliance des territoires, la concertation territoriale et le devenir des fonds européens.

JEUDI 27 Juin

9 h 00 / Introduction

par Olivier BIANCHI, Président de Clermont Auvergne Métropole / Maire de Clermont-Ferrand, Dominique ADENOT, Président du PETR du Grand Clermont et Raymond VALL, Président de l'ANPP, Sénateur du Gers

9 h 15 / Catalyseur territorial, le développeur territorial v.2

Evolution des métiers du développeur territorial : vision transversale des compétences par Charles-Benoît HEIDSIECK, Président Fondateur, Le Rameau

10 h 50 / Un développeur, c'est des compétences !

- 1) Concertation territoriale : comment concerter utile ?
- 2) Management de projets : comment mener à bien la démarche de projets ?
- 3) Juridique : comment s'adapter au contexte ?
- 4) Communication : comment communiquer auprès de diverses cibles ?

14 h 30 / Être développeur, c'est savoir s'inspirer ! (visites de terrain)

17 h 30 / Visite du sommet du Puy de Dôme en train panoramique et démonstration de l'outil "drone" au service du développement local, puis Cocktail au cœur d'EuropaVox

VENDREDI 28 Juin

9 h 00 / Un développeur territorial, c'est des connaissances !

- 1) Santé, pour un territoire en forme
- 2) Transition énergétique
- 3) Financements innovants
- 4) Economie circulaire
- 5) Urbanisme revitalisation des centres bourgs

11h 30 / Être développeur territorial, c'est être informé !

Par Nicolas DELAUNAY, Chef de service, CGET

13 h 15 / Clôture de l'évènement



ANPP : CONFERENCE NATIONALE au Sénat



Votre Fédération a tenu sa seconde [Conférence Nationale des Pôles territoriaux et des Pays >>](#), le 7 Octobre 2019, au Palais du Luxembourg, à laquelle à participer plus de 200 congressistes.

Elle a permis de dresser le bilan des actions des Territoires de projets, de poser les bases d'une réflexion sur le devenir des prochaines contractualisations (CPER, fonds européens et contrats de cohésion territoriale), tout en rappelant l'indispensable nécessité de penser projet partagé avec les acteurs locaux, celui-ci animé par une ingénierie dite de projet justement.

09h20 - 09h50

Ouverture de la Conférence Nationale des Pôles territoriaux et des Pays

Raymond **VALL**, Président de l'ANPP, Sénateur du Gers et Jean-René **CAZENEUVE**, Président de la Délégation aux Collectivités territoriales à l'Assemblée nationale, Député du Gers

Animation : Sandra **MOATTI**, Directrice de l'IHEDATE, Rédactrice en chef de la revue l'Economie politique,

09h50 - 11h00 : Vers une nouvelle ère de l'aménagement du territoire ?

- Laurence **FORTIN**, Présidente de la Commission Aménagement du Territoire, Régions de France
- Nathalie **PAPANASTASSIOU**, Experte fonds européens, CAPP Europe
- Olivier **LANDEL**, Délégué général, France urbaine

11h00 - 12h30 : Avènement de la responsabilité territoriale des entreprises ?

Ouverture : Jean-François **CESARINI**, Député du Vaucluse

- Brigitte **FARGEVIEILLE**, Chef de mission Développement Durable, Groupe EDF
- Antoine **SIRE**, Directeur de l'engagement d'entreprise, BNP Paribas
- Myriam **MAHE-LAURENT**, Responsable service information territoriale, La Banque des Territoires
- Yannick **IMBERT**, Directeur des Affaires territoriales et publiques, Le Groupe La Poste

14h00 - 15h20 : Le projet de territoire au cœur du progrès territorial

- Hugo **BEVORT**, Directeur des stratégies territoriales, CGET
- Jérôme **SADDER**, Président de l'AVISE, Président d'ESS France
- Martine **BOUTILLAT**, Présidente du Pays d'Epervain – Terres de Champagne

15h20 - 15h40 : Grand angle européen

- Florence **TRUM**, Responsable du Service public de Wallonie, Développement rural, Belgique

15h40 - 16h10 : Vers une véritable et ambitieuse politique d'aménagement du territoire ?

Jacqueline **GOURAULT**, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales

16h10 - 16h20 : Clôture de la Conférence



Jacqueline **GOURAULT** en clôture

ANPP : UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

A. Des élus et une équipe technique mobilisés

1. Un Bureau et un Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de [27 membres >>](#).

- La **Présidence de l'ANPP** est assurée par **Raymond VALL**, Sénateur du Gers et ancien Président de la "*Commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire*" au Sénat, ancien Président du Pays des Portes de Gascogne

- Les **Vice-présidences** : **Frédéric REISS**, Député du Bas-Rhin, Président du Pays de l'Alsace du Nord, **Martine BOUTILLAT**, Présidente du PETR Epernay Terres de Champagne et **Jean-François CESARINI**, Député du Vaucluse

- La **Vice-présidence en charge des finances** : **Claude CHANAL**, Président de l'Association des Présidents de Pays de la région Centre (A3P), et Président du Pays de Vallée du Cher et du Romorantinais

- La **Vice-présidence en charge du secrétariat** : **Serge MECHIN**, Président du Pays Val d'Aubois, Conseiller régional au Conseil régional Centre-Val de Loire

Le bureau est accompagné et soutenu par **21 administrateurs impliqués** :

Arnaud MARTHEY, Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté

Aurélie MAILLOLS, Conseil régional Occitanie

Didier CUJIVES, Pays Tolosan

Dominique ADENOT, Pays du Grand Clermont

Frédéric WALLET, Enseignant chercheur, INRA

Guillaume GONTARD, Sénateur de l'Isère

Isabelle AURICOSTE, Pays Ruffécois

Joseph LE LEZ, Pays Brocéliande

Josiane CORNELOUP, Députée de Saône et Loire

Loïc CAURET, Pays de Saint-Brieuc

Maryse CARRERE, Sénatrice de Hautes-Pyrénées

Michel BAROUX, Conseil de développement – Sud de l'Aisne

Nicolas SORET, Pays Nord de l'Yonne

Paul-Joseph CAITOCULI, Pays Taravo

Pierre LEROY, Pays Grand Briannonnais

Régis VALLIENNE, Pays Vallée du Loir

Sylvain TRANOY, Pays du Cambrésis

Xavier LEFRANCOIS, Pays de Bray

Yannick HAURY, Député de Loire Atlantique

2. Une équipe technique

Enfin, l'équipe de l'ANPP est constituée de :

- **Michael RESTIER**, Directeur

- **Lisa LABARRIERE**, Chargée de mission

- **Pacôme BERTRAND**, Stagiaire (six mois), puis Chargée de mission (sept. 2019)

- **Léa ABATE**, Stagiaire (trois mois)

B. Des rendez-vous réguliers

1. Assemblée Générale ordinaire

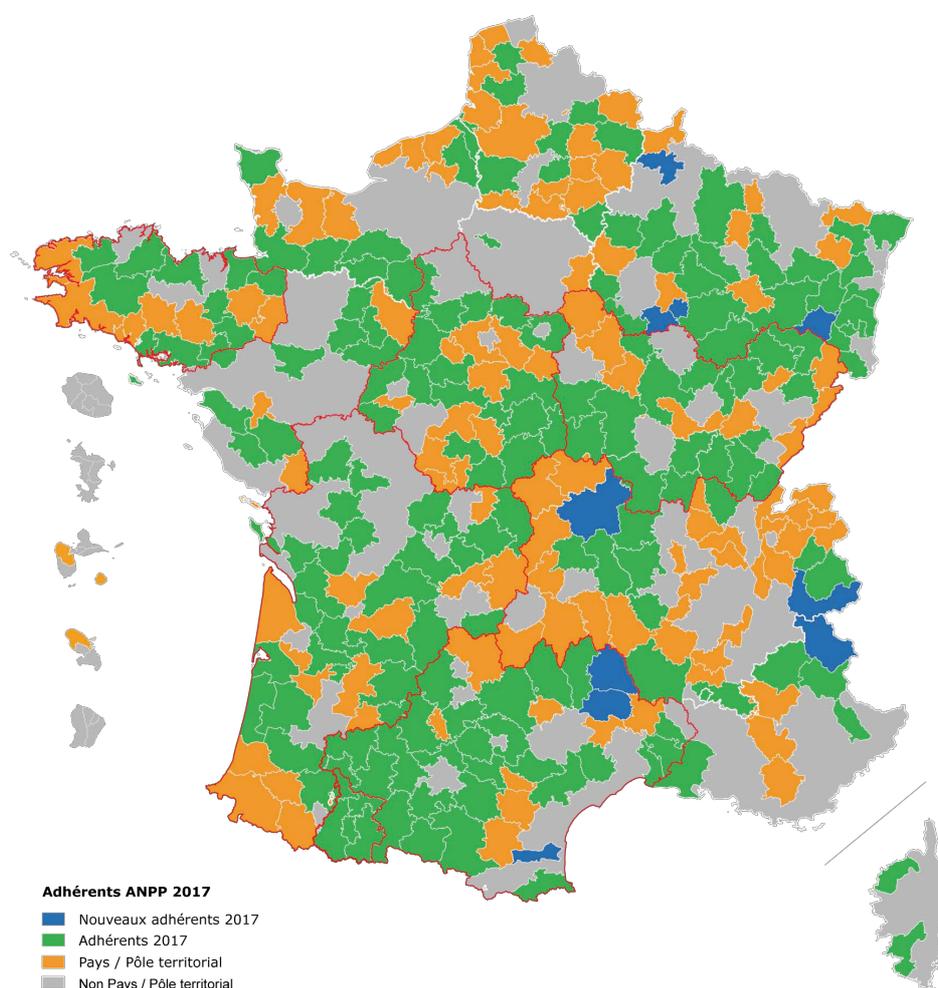
L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue à l'occasion d'une Journée rencontre, le 23 Avril 2019, pour valider les rapports d'activité, moral et financier. Aucune Assemblée générale Extraordinaire n'a été tenue en 2019.

2. Conseil d'administration 2019

Comme tous les ans, quatre Conseils d'administration rythment les validations, impulsions et actions de l'Association : 27 Mars, 12 Juin, 25 Septembre et 17 Décembre.

C. Une représentativité affirmée

Notre légitimité tient à notre représentativité sur l'ensemble des Pays, Pôles, Conseils de développement, GAL, Régions, Réseaux, soit plus de 70% Territoires de projet.



D. Divers

- **Charte des adhérents** : rédigée pour améliorer les relations entre la Fédération et ses adhérents, notamment sur la question des adhésions et du référencement réciproque de l'ANPP sur le site internet de l'adhérent
- **Rencontres d'enseignants-chercheurs** : Afin d'aborder des sujets avec un autre regard et porter la voix des territoires de projet auprès des chercheurs
- **Rencontre de fondations privées** qui viennent abonder des projets dans les territoires afin d'ouvrir des possibilités différents de financement aux territoires

ANPP : AU SERVICES DE SES ADHERENTS

A. Animation du réseau

1. Les Clubs

Club DIRECT

Lancé en 2011, le Club DIRECT réunit un binôme régional (des anciennes régions) de Directrices et Directeurs de Pays / Pôles territoriaux. Ce Club a vocation à échanger et participer aux travaux et réflexions de l'ANPP, à être sollicité sur les positions de l'association, à être un espace d'échanges de pratiques entre Territoires et à mobiliser le réseau régional des Directrices/eurs de Pays. **En 2019, le Club s'est réuni six fois.**

Club CoDev

Lancé en 2013, en collaboration avec l'Association "*Décider Ensemble*" et D21, ce Club a pour objet de réfléchir et d'échanger sur les questions de gouvernance, en milieu *non métropolitain*. Il a vocation à se réunir tous les semestres, afin de proposer des outils pour les acteurs du développement local, sur les bonnes pratiques de la concertation et de la gouvernance territoriale. **En 2019, ce Club s'est réuni deux fois.**

Club Europe

Lancé également en 2013, ce Club réunit les Territoires LEADER (génération 2014-2020). Il a pour objet de faire de la veille législative et réglementaire, d'échanger sur les bonnes pratiques, de faire connaître les initiatives et d'inviter des acteurs spécialistes des politiques européennes des fonds structurels : FEADER, FSE, FEDER, FEAMP, ou autres fonds sectoriels. **En 2019, ce Club s'est réuni deux fois.**

Club Territoires et Parlementaires

Lancé en 2014, présidé par Frédéric REISS, Député du Bas-Rhin et Vice-président de l'ANPP, ce Club réunit plus d'une centaine de Parlementaires intéressés par les questions du développement local et de la ruralité. **En 2019, le Club Territoires et Parlementaires s'est réuni quatre fois.**

Club Drones et Territoires

Nouveau-né des Clubs, ce dernier est initié avec notre partenaire la Fédération des Professionnel du Drone civil. Nos échanges permettent de déflorer les sujets relatifs à ce nouvel outil du développement local. **Une première réunion a eu lieu en 2019.**

2. Des temps d'échanges et de rencontres

L'ANPP participe activement à l'animation du tissu des acteurs du développement local (élus, techniciens, partenaires, tissu associatif...). Elle est aujourd'hui un acteur fréquemment sollicité pour l'animation ou pour participer et intervenir lors de journées et de réunions régionales.

a. Les Rencontres régionales

Ainsi, l'ANPP a pu participer à ou organiser plus d'une vingtaine de réunions en région, en 2019 : Normandie, Hauts-de-France, Grand Est, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, ou encore Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Centre-Val de Loire, rencontrant au total plus de 150 territoires. Ce format rencontre un franc succès.

b. Les Journées rencontre

En 2019, quatre Journées Rencontre ont été organisées, en partenariat avec le CNFPT, (permettant aux participants fonctionnaires d'émarger dans le cadre de leur formation continue) sur divers sujets : la communication, la santé, la transition énergétique et le management. Tous les comptes rendus et les présentations sont mises en ligne dans les jours qui suivent la Journée, sur notre Site Internet / [rubrique : Journées rencontres >>](#).

3. Des réponses personnalisées

Nos adhérents nous sollicitant sur de très nombreux sujets, nous nous imposons une réponse personnalisée et rapide à toutes les questions qui nous sont posées.

B. Outils et communications pour les adhérents

1. Site internet

Le site internet de l'ANPP est une véritable source d'informations pour ses adhérents, avec des pages thématiques (contrats de ruralité, AMI, Europe, emploi...). C'est également un élément indispensable pour la stratégie de communication de l'Association avec plus de 200 connections journalières.

2. Réseaux sociaux

L'ANPP est présente sur les réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn et Twitter.



La page Facebook, qui réunit plus de 1.570 "amis", preuve de la notoriété croissante de l'ANPP ! <https://www.facebook.com/anpp.fr>



Fin 2019, l'ANPP a réunit plus de 180 abonnés sur la page LinkedIn, depuis www.linkedin.com/company/anpp



Fin 2019, l'ANPP a complété sa présence numérique avec un compte Twitter, suivi par 257 followers, depuis l'adresse https://twitter.com/ANPP_Pays

3. Lettre des Territoires de projet

L'ANPP a lancé en 2018 un nouveau support trimestriel de communication la [Lettre des Territoires de projets >>](#), composée d'une interview d'un développeur territorial, d'une page Partenaire, d'une interview d'une association partenaire, d'une page sur le numérique avec notre partenaire CyberCercle, une sur les questions/réponses juridiques avec notre partenaire Anne GARDERE, d'un projet de territoire et d'une analyse d'enquête.



C. Productions et notes pour ses adhérents

L'ANPP est en contact permanent avec ses adhérents, à raison de deux à 4 mails par semaine, au fil de l'actualité et du rythme des travaux gouvernementaux et parlementaires ([notes, décryptages et analyses >>](#)). 105 mails ont été adressés à nos adhérents en 2019..

1. Panorama des Pays et des Pôles territoriaux 2019 et cartographies

Le Panorama des Pôles territoriaux et des Pays 2019 a été publié en septembre, comme chaque année. L'ANPP l'adresse à l'ensemble de ses adhérents, partenaires et de son réseau (10.000 connexions et/ou téléchargements chaque année).

L'ANPP de part ses compétences interne en matière de cartographie et sa bonne connaissance du territoire national, réalise plus d'une trentaine de cartographies annuellement, illustrant, auprès de nos interlocuteurs la force et le dynamisme de nos territoires.

2. Notes et analyses

En 2019, Votre Fédération a produit les notes suivantes :

Publications et notes
Rapport Contrats de ruralité
Rapport place de la commune
Rapport utilisation des fonds européens
Charte interministérielle de la contractualisation
Expérimentations
Maisons France services
Loi économie circulaire
Loi Energie et climat
Loi Orientation des Mobilités
Cartes thématiques diverses

3. Enquêtes

Chaque année l'ANPP mène des enquêtes auprès des territoires, pour mieux connaître leurs actions et missions, afin de les représenter le plus de justement.

Enquête annuelle 2019: Mise à jour de l'ensemble des informations relatives aux données démographiques, géographiques, sociologiques... et destinées à alimenter le Panorama annuel des Pôles territoriaux et des Pays.

Enquêtes
Enquête Santé
Enquête Mobilité
Enquête Culture
Enquête Organisation
Enquête CEE
Enquête PAT
Enquête Silveréconomie

ANPP : UN RESEAU DE PARTENAIRES

A. Des partenariats stratégiques

L'Association est en contact constant avec le **CGET** ([>>](#)), interlocuteur privilégié, avec lequel elle développe des axes de travail sur le développement local, le développement rural et la gouvernance territoriale, depuis sa création en 1999.

Avec la **Banque des Territoires** ([>>](#)) - la Caisse des Dépôts et Consignations, partenaire historique, l'Association réalise des missions et études relatives au développement économique, entrepreneurial et à l'aménagement numérique du territoire, depuis 1999.

Mais aussi avec ses partenaires :

AdCF ([>>](#)) : Sur les questions de coopérations interterritoriales

ADEME ([>>](#)) : Relatif au vaste champ de la transition énergétique

Agence France Locale ([>>](#)) : Partenariat sur les financements responsables

Banque de France ([>>](#)) : Travail autour de la question de financement

CNFPT ([>>](#)) : Partenariat sur les événements de l'ANPP à destination des fonctionnaires de la fonction publiques territoriale

Décider Ensemble ([>>](#)) : Travaux sur la concertation territoriale et la gouvernance

FNAU ([>>](#)) : Echange sur les sujets d'ingénierie des territoires, sur la planification, et sur les relations entre les territoires de projet et les agences d'urbanisme

France urbaine ([>>](#)) : Portant conjointement le concept de " l'Alliance des Territoires", soit l'interterritorialité et les solidarités urbain / rural

INRA ([>>](#)) : Collaboration et échange autour des questions agricoles et alimentaires

Régions de France ([>>](#)) : Echanges sur les politiques contractuelles régionales

Ruralité Environnement et Développement ([>>](#)) : partenaire inscrit dans les réseaux européens et suivant les questions relatives aux politiques européennes

RuraliTIC ([>>](#)) : Au sujet du numérique dans les territoires de projet

UNCPPIE ([>>](#)) : Sur la dimension développement durable des projets menés par les Pays

B. Des partenariats privés

Le Guide du Routard / Hachette ([>>](#)) : Le Guide du routard et l'ANPP portent ensemble le projet "Guide du routard - Terroir", à l'échelle des Territoires de projet

ENEDIS ([>>](#)) : Partenaire dans le domaine de l'énergie

EDF ([>>](#)) : Partenaire relatif à la transition énergétique

Groupe Casino ([>>](#)) : Travail autour des sujets des services et commerces de proximité, et des questions de circuits courts

Le Groupe la Poste ([>>](#)) : Travail sur la question des services à la population, notamment à travers les contrats de réciprocité

NQT ([>>](#)) : Travail sur le projet de "Nos Territoires ont du Talent", sur la question de l'accompagnement des jeunes diplômés

CertiNergy ([>>](#)) : Travail autour des Certificats d'Economies d'Énergie et la mobilité

Jeux Bordier ([>>](#)) : Partenariat pour porter de nouveaux outils de promotion territoriale

Public Sénat ([>>](#)) : Couverture lors des temps forts de l'association

C. Des partenariats historiques

L'ANPP développe et entretient régulièrement des contacts avec :

- ADRETS

- AMORCE

- Association des directeurs généraux des communautés de France (AdGCF)

- Associations des Maires Ruraux de France (AMRF)

- Association Nationale Nouvelles Ruralités (ANNR)

- Association des Pactes Locaux

- Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)

- Association des Petites Villes de France (APVF)
- Assemblée Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI France)
- AVISE
- CAPP Europe
- CELAVAR
- CESER de France
- CNCRES
- Collectif français de l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Comité 21
- Coordination Nationale des Conseils de développement (CNCD)
- Cybercercle
- Grande École du Numérique
- Fédération Nationale des CAUE
- Fédération Nationale des EPL
- Fédération Nationale des Parcs naturels Régionaux (FNPNR)
- Fédération Nationale des SCoT
- Fédération des Foyers Ruraux
- Foyers ruraux
- France Clusters
- IHEDATE
- Le Labo de l'ESS
- Le Rameau
- Librairie BARDY
- MEDEF
- Territoires Conseils
- Observatoire des PCAET
- Réseau Action Climat
- Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES)
- Réseau National de l'Économie Territoriale (RNET)
- Sol et Civilisation
- Terres en Ville
- Union Nationale des Acteurs et structures du Développement Local (UNADEL)
- WebForce 3
- 1000 Doctorants

Et des réseaux régionaux et locaux de Pays :

- A3P
- ADEFPAT
- ARADEL
- ARIC Bretagne
- Association des Agents de Développement Local d'Aquitaine (AADELA)
- Cap rural
- Centre Ressource du Développement Durable (CERDD)
- Citoyens et Territoires Grand Est
- CREAN
- MipyDel
- PQA

ANPP : UN RESEAU DE PARTENAIRES regroupés dans le GIE JOUBERT

Le Pôle Joubert est un lieu de partage et de collaboration entre les associations d'élus et de territoires membres.

Le GIE Joubert en réseau au service des territoires

Constitué en 2012, aujourd'hui quatre associations (France Urbaine, AdCF, FNAU, GART) sont réunies sous forme de GIE, au sein du Pôle Joubert, et marquent le rapprochement entre différentes organisations représentant les collectivités locales en leur donnant plus de visibilité et de poids.

Outre la mutualisation de moyens, ce projet a renforcé les coopérations inter-associatives. L'équipe d'experts regroupée rue Joubert permet à ses membres de développer des initiatives aux profits des adhérents (travail législatif, études) et de mener à bien des opérations sur certaines thématiques (stationnement ou pôles métropolitains par exemple).

Les membres du GIE collaborent également avec des réseaux extérieurs afin de développer différents partenariats ou travaux.

Dix autres associations d'élus et de territoires, dont l'ANPP, sont également hébergées dans les locaux de la rue Joubert : l'[AdGCF >>](#), l'[Agence France locale >>](#), [AMARIS >>](#), [AMORCE >>](#), la [CNCD >>](#), [FédéSCoT >>](#), l'[IHEDATE >>](#), l'[IVD >>](#) et [Terres en Ville >>](#).